



Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

41 | 2015

Les mobilisations horizontales peuvent-elles s'étendre à l'humanitaire ?

L'éthique en humanitaire

Philippe Ryfman



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/3241>

ISSN : 2105-2522

Éditeur

Médecins du Monde

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2015

Pagination : 112-116

ISSN : 1624-4184

Référence électronique

Philippe Ryfman, « L'éthique en humanitaire », *Humanitaire* [En ligne], 41 | 2015, mis en ligne le 01 novembre 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/3241>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

L'éthique en humanitaire

Philippe Ryfman

RÉFÉRENCE

Jean-François Mattei, *L'Humanitaire à l'épreuve de l'éthique*, Paris, Les Liens Qui Libèrent, 2014

- 1 Toute la carrière de médecin, puis de dirigeant humanitaire de Jean-François Mattei a été marquée du triple sceau de l'exigence scientifique, personnelle et humaniste. Dans son parcours politique non plus, il n'y a pas failli. Ses deux mandats successifs à la tête de la Croix-Rouge française (2004-2014) ont marqué cette grande société nationale du mouvement Croix-Rouge qui, sous sa houlette, s'est profondément transformée. Tout en entreprenant d'amples réformes en interne, il a particulièrement poursuivi et surtout amplifié le développement de programmes à l'international que son prédécesseur (un autre médecin, le professeur Gentilini) avait initié. Bien qu'ancien ministre, il n'a eu de cesse de faire comprendre aux pouvoirs publics au plus haut niveau (quelles que soient leurs options politiques) qu'en dépit de son obligation statutaire d'« auxiliaire des pouvoirs publics » (comme toute structure nationale relevant du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge), la CRF est une structure associative pleinement indépendante. Il a eu un soin sourcilieux de cette indépendance, mais aussi de sortir la CRF d'une sorte de « splendide isolement » (où elle s'était auto-confinée depuis longtemps) en tissant ou renouant des liens solides avec le milieu des ONG humanitaires françaises. Enfin, il a impliqué la CRF dans la conduite stratégique et politique du Mouvement en lui faisant retrouver l'influence qu'elle avait largement perdue au sein de la Fédération internationale des Sociétés de Croix-Rouge et de Croissant-Rouge (FICR).
- 2 Au sein d'une bibliographie abondante – il est l'auteur de plus d'une vingtaine d'ouvrages – son dernier *opus* défriche un champ quasiment vierge de la réflexion et de la pratique humanitaires : celui de l'éthique. D'une certaine manière, il était probablement le mieux placé pour l'aborder et y faire œuvre pionnière. Car ce professeur émérite des Universités en Pédiatrie et Génétique médicale¹ est l'un des grands noms de la génétique française et internationale, à la fois comme praticien, enseignant et chercheur. Si le public l'ignore souvent, les malades, ses collègues et le monde scientifique ont de longue date reconnu le rôle qui a été le sien dans les progrès fulgurants du domaine durant ces trente dernières années. Loin toutefois de se contenter d'être ce spécialiste renommé et honoré, il s'est de longue date confronté aux interrogations philosophiques de l'exercice médical, du diagnostic ou de la relation médecin/malade... Il est ainsi à l'origine des premières lois sur la bioéthique en France, textes là aussi fondateurs devenus une référence européenne, et même mondiale.
- 3 Ce livre sur l'éthique humanitaire (et l'éthique dans l'humanitaire) est donc en quelque sorte la résultante et le croisement de l'ensemble de ses expériences et réflexions antérieures. Construit autour de trois parties principales, il traite d'abord des problématiques contemporaines de l'aide. Y sont notamment évoquées celles de l'élargissement du champ d'action des organisations la pratiquant, de la résilience, du



retour en force de la souveraineté des États, des sources de financement et du lien – pour l'auteur c'est un facteur structurant qui ne saurait être ignoré – entre action sociale et action humanitaire. Selon lui, en effet, « l'action humanitaire est une révolte contre les inégalités du monde et inclut l'action sociale » (p. 80) et il y a nécessité de refonder l'humanitaire et donner un nouveau souffle à l'aide « à l'heure où elle se cherche une nouvelle identité et surtout une nouvelle unité » (*ibid.*). À ce titre, la réflexion éthique lui paraît cruciale.

- 4 Dans la partie suivante, l'auteur explique pourquoi, à partir des années post-Seconde Guerre mondiale l'éthique est progressivement revenue au premier plan et en quoi cette réapparition coïncide avec « deux révolutions qui bouleversent de nombreux repères dans nos sociétés » (p. 85). La première est scientifique, biologique et médicale puisque, à raison, Mattei nous rappelle que les progrès et les nouvelles connaissances acquises ces cinquante dernières années « mettent en cause l'humanité de l'homme bien plus profondément que toutes celles acquises au cours des cinquante siècles précédents » (p. 86) ! Quant à la seconde, d'ordre sociétal et survenue à partir de la fin des années 1960, elle a placé la valeur de liberté au premier plan. À partir de ces prémisses, l'essayiste éclaire la notion d'éthique, explique en quoi elle se distingue de la morale, montre comment élaborer des règles assurant le respect de chacun et rappelant les obligations de tous. Enfin il met en exergue le rôle des principes en son sein, ce qu'il nomme les « quatre invariants éthiques » (p. 95), à savoir les principes d'autonomie, de bienfaisance, de non-malfaisance et enfin de justice (p. 96 à 100).
- 5 Dès lors, on comprend mieux qu'à côté d'une éthique biomédicale commence d'émerger une éthique environnementale, une éthique liée aux nouvelles technologies et bien d'autres encore. Pour l'auteur, lorsqu'un secteur d'activités se trouve confronté à de profondes mutations, le recours à l'éthique s'impose. D'après lui, l'action humanitaire « se trouve dans ce cas de figure » (p. 101). L'auteur, on le comprend, aborde là le cœur de sa démonstration, celle où il s'efforce de contextualiser ce que pourrait et devrait être « l'éthique au service de l'humanitaire » (p. 103).
- 6 Le lecteur de la Revue se dira (à ce stade) qu'il ne s'agit là après tout que d'une transposition de l'éthique médicale au secteur humanitaire et, à demi-convaincu, ne voudra peut-être pas aller plus loin. Il aurait tort. Certes Jean-François Mattei reconnaît qu'en tant que médecin engagé dans la réflexion éthique depuis une trentaine d'années, il est sensible « à la communauté de démarches entre la médecine et l'aide humanitaire » (p. 104). Toutefois, ce serait mal le connaître que de penser qu'il se contenterait d'une pâle duplication. Mobilisant les ressources d'auteurs des sciences sociales ayant creusé la question de l'éthique, qu'ils soient philosophes (tels Emmanuel Levinas ou Paul Ricœur) ou sociologues (il cite beaucoup Didier Fassin, qui se trouve être anthropologue et médecin), il souligne fortement la nécessité d'éviter toute confusion entre éthique et morale ou entre éthique et déontologie. Badigeonner d'une sorte de vernis éthique les Principes humanitaires classiques (particulièrement ceux d'humanité, impartialité, neutralité, et indépendance) serait, selon Mattei, une voie sans issue. Au contraire, il ouvre un large débat en s'essayant à confronter les quatre invariants éthiques aux principes humanitaires. Il en conclut qu'ils ne sont nullement en contradiction mais bien au contraire – et à travers une série d'exemples judicieusement choisis –, il en montre l'applicabilité. Il utilise aussi la technique du contre-modèle, en revenant sur l'affaire dite de L'Arche de Zoé. En trois petites pages, il montre lumineusement en quoi un désastre humanitaire comme celui-ci trouve son origine dans une série impressionnante de

manquements graves, essentiellement attribuables selon lui à l'absence de toute délibération de fond autour des principes éthiques (p. 137 à 140) !

- 7 Car pour Mattei la délibération doit se situer au cœur de toute démarche éthique. C'est un point essentiel de sa pensée. Toutefois, voulant aller plus loin (et pour s'acheminer vers sa conclusion), il revient sur une crise humanitaire qu'il a directement vécue, et dans laquelle il s'est trouvé amplement impliqué au plus haut niveau (en tant que président de la CRF). Il s'agit du tremblement de terre survenu à Haïti en janvier 2010 qui a mobilisé une aide humanitaire importante, à laquelle la CRF a été largement partie prenante. À partir d'un passage en revue des constats qu'il a personnellement effectués sur le terrain, ainsi que des enseignements tirés de ses rencontres avec des responsables haïtiens ou des intellectuels locaux, il considère que si les quatre principes majeurs de la délibération éthique avaient été mieux respectés, le bilan de l'aide aurait certainement été meilleur. Et en tout cas la perception qu'en ont eue nombre de Haïtiens plus positive.
- 8 Dans sa conclusion, l'essayiste revient sur les transitions à l'œuvre dans l'humanitaire d'aujourd'hui et il propose « de faire du questionnement éthique le fil d'Ariane accompagnant l'action humanitaire dans la mutation qu'elle traverse » (p. 177). Il rappelle aussi à juste titre qu'il n'est nul besoin d'être philosophe pour organiser pareil questionnement. Ensuite, il soutient – et cette idée lui est chère visiblement – que celui-ci doit s'accompagner d'un effort de recherches inédit associant anthropologues, sociologues, philosophes et juristes. C'est précisément ce à quoi il s'emploie aujourd'hui à travers le Fonds Croix-Rouge française² qu'il a fondé en 2013 et qu'il préside.
- 9 On le comprendra, la lecture de ce livre est à recommander à celles et ceux – praticiens ou non de l'aide humanitaire – qui s'interrogent sur un paysage aujourd'hui en profonde recomposition. Certes on pourra discuter quelques-unes des analyses de l'auteur ou de sa non prise en compte de certains éléments, même si l'espace limité du volume l'explique probablement. Par exemple s'agissant de Haïti, la profonde déstructuration de la société haïtienne – certes due pour partie à la précarité des conditions socio-économiques, mais aussi à l'instabilité politique récurrente et à la corruption généralisée – ne date pas du séisme. Et la responsabilité en incombe largement aux Haïtiens eux-mêmes, bien plus qu'aux intervenants extérieurs. Elle est aussi caractérisée par l'existence d'une très importante diaspora en Amérique du Nord avant tout, mais aussi en France. Or celle-ci ne s'implique – en dehors des transferts financiers aux familles restées au pays – que bien peu dans la société d'origine, ne serait-ce qu'en acceptant même pour un temps limité de la faire profiter des compétences et pratiques qu'elle a acquises à l'étranger. Au contraire, dans les mois suivants le séisme le constat a pu ainsi être fait par divers observateurs que nombre de Franco-Haïtiens ou Canado-Haïtiens – pourtant sincèrement désireux de venir en aide à leurs anciens compatriotes – ne le concevaient pourtant qu'à travers des versements financiers à des ONG internationales ou en créant leurs propres associations, avec pour objectif de conduire des projets de reconstruction à Port-au-Prince et ses alentours. Mais sans jamais vouloir y retourner vivre quelques années, en se mettant notamment au service d'un État qui manque pourtant cruellement de ressources humaines de niveau moyen ou supérieur...
- 10 De même, l'affirmation suivant laquelle « c'est l'éthique qui fera entrer l'humanitaire dans la modernité » (p. 177) est probablement un peu courte, en ce qu'elle laisse entendre que le secteur serait actuellement archaïque. La réalité est plus complexe. Car l'histoire de l'humanitaire sur la longue durée témoigne au contraire que mutations et transformations y sont constamment à l'œuvre. Et qu'elles sont d'abord portées par les

acteurs. Enfin, s'il est compréhensible que le professeur Mattei fasse de l'éthique un axe central, celle-ci n'est probablement pas l'unique réponse aux interrogations sur l'avenir de l'humanitaire à l'horizon des dix ou quinze années à venir.

- 11 Il demeure que c'est à très juste titre à travers ce livre court mais dense, écrit dans un style alerte et d'une lecture particulièrement agréable, qu'il confronte les humanitaires à l'éthique. Les questions qu'il pose sont dérangeantes, les réflexions et les analyses qu'il nous livre stimulantes. Il faut souhaiter que la communauté humanitaire s'en saisisse dorénavant et qu'à la fois l'auteur poursuive et prolonge le travail ainsi entrepris. Mais aussi que d'autres y puisent inspiration pour nous livrer leur propre délibération (pour réemployer ce terme) sur cette problématique.

NOTES

1. Aujourd'hui membre de l'Académie de Médecine. Il a aussi été récemment élu à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, situation plutôt exceptionnelle pour une personnalité déjà membre de l'Institut au titre des sciences dites « dures ». On comprendra mieux les raisons qui ont motivé ses futurs pairs à l'accueillir en leur sein, en lisant précisément ce livre.

2. Dont la dénomination complète est « Fonds de dotation de la Croix-Rouge Française pour Humaniser la Vie ».

INDEX

Index géographique : Haïti

Mots-clés : CICR, histoire de l'humanitaire

AUTEURS

PHILIPPE RYFMAN

Professeur et chercheur associé honoraire au Département de Science Politique de la Sorbonne, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne.

Chercheur sur les questions humanitaires et non-gouvernementales.